Académie de POITIERS
Lycée du Bois d'Amour
9 rue de la Garenne
86034 POITIERS cedex

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du Conseil d'administration

Mardi 1er Juillet 2025

Année scolaire : **2024/2025**

Numéro de séance : 7

Date de transmission de la convocation aux membres : 17/06/2025

2ème convocation (oui/non) : non
(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : Mme Philips

Secrétaire de séance : Mme Pagenot
Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 18

Ordre du jour

I – Approbation du P.V. du conseil d'administration du mardi 1er avril 2025 et de l'ordre du jour

II - Vie pédagogique

- Répartition de la D.G.H. 2025/26

III - Vie éducative

- Ajout à la convention de mise à disposition des ordinateurs aux étudiants
- Demande d'autorisation de recruter des assistants d'éducation pour 2025/26

IV - Vie matérielle et financière

- Contrats et conventions
- D.B.M.
- Dons
- Participation des familles aux différents spectacles et ateliers en théâtre et histoire des arts durant l'année scolaire 2025/26
- Affectation des logements de fonction et tarif du logement des assistants
- Voyages et sorties

III – Questions diverses

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Laurence Philips	X					
	Proviseur ou principal adjoint	Mme Karine Broch	X					
	Gestionnaire	Mme Dominique Lamongie	X					
	C.P.E.	M. Thomas		X	X	Mme Angot	X	
ELUS LOCAUX	Représentants de la Région	M. Benoît Tirant			X			
		Mme Vallois-Rouet			X			
	Représentant de la Ville	M. Théo Saget			X			
	Représentant du conseil communautaire	M. Joël Blaud			X			
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. Michel Gris			X			
PERSONNELS DE L' ETABLISSEMENT	Personnel D'enseignement	M. Olivier Blanchard		X	X	Mme Pagenot	X	
		Mme Laurence Manoir	X					
		Mme Catherine Lopes		X	X	Mme Leverd	X	
		M. Philippe Lincio	X					
		M. Marc Grillet		X	X	Mme Falaise	X	
		Mme Valérie Meyer	X					
		M. François Boury	X					
	Personnels Administratifs, Techniques, ouvriers, Sociaux et de santé	Mme Sabrina Durand		X	X			
		Mme Claudie Pasquier	X					
		M. Bernard Hogrel		X	X	Mme Guillet	X	
PARENTS D' ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. Bruno Audebert	X					
		M. Cyril Mathieu	X					
		Mme Régine Tribollet	X					
		M. Fabrice Virduci			X			
		M. Mathieu Labourel			X			
	Élèves	Mme Geslin			X			
		Mme Carre			X			
		M. Rigaut			X			
		Mme Fisson-Pinaudeau	X					
		M Tribollet	X					

I – **Approbation du PV du conseil d'administration du 01/04/2025**

Le procès-verbal du conseil d'administration du mardi 1er avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

II - Vie pédagogique

1 – Répartition de la D.G.H. 2025/26

Madame Philips précise que la DGH a été acceptée par le rectorat. Il peut y avoir des changements à la marge si des stagiaires remplacent des BMP (ou en cas d'hypothétique ouverture de classe, ce qui est peu probable car les affectations ont déjà été réalisées).

F. Boury énonce les problèmes liés à la surcharge des effectifs des classes et groupes car la DGH est trop faible : des classes de seconde à 35, pas de dédoublements en SES en seconde, moins d'accompagnement des élèves, pas de possibilité de différenciation pédagogique, problèmes de triche alors qu'une partie du baccalauréat est en contrôle continue et qu'il n'existe pas de salle adaptée pour les examens. Il constate également des écarts par groupes de spécialité en première et terminale au détriment de SES et HGGSP (35 à 37 élèves).

S. Pagenot : les effectifs lourds de spécialités SES et HGGSP entraînent de renoncements d'élèves.
L'alourdissement des groupes devient une tendance lourde pour les spécialités qui ne sont pas contingentées.

Mme Philips est inquiète pour l'affectation dans les groupes de spécialités des élèves qui n'auront pas le Bac.

M. Tribollet évoque les problèmes des groupes de TP en Sciences (à 3 pour expérimenter ce qui pose des problèmes de sécurité).

Mme. Philips précise qu'il ne reste que 0,55 h sur la DGH ce qui constituera le contingent des HSE pour l'année prochaine pour assurer tous les accompagnements en K (maths en K, physique en K …) y compris les remplacements qui ont lieu en dehors du pacte.

S'engage une discussion autour du rapport de la Cour des comptes sur le Pacte. Mme Meyer précise que le Pacte fonctionne mais peu pour des remplacements de courte durée.

Mme Tribollet demande si les effectifs en math expert ou complémentaires seront chargés ce que confirme madame Philips.

II - Vie éducative

1 – Ajout à la convention de mise à disposition des ordinateurs portables aux étudiants

Au regard des problèmes cette année avec 5 étudiants de BTS banque qui ont conduit à leur exclusion de l'établissement, Mme Philips propose de rajouter à la convention de prêt des ordinateurs du lycée :
« Toute utilisation autre scolaire est interdite »

« L'établissement se réserve le droit de vérifier le contenu de l'ordinateur pour s'assurer de sa bonne utilisation »
Mme Manoir demande à ce que cet ajout au règlement intérieur soit également signé par les étudiants de 2ème année, tout en précisant qu'une partie des élèves a son ordinateur personnel.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

2 – Demande d'autorisation de recruter des assistants d'éducation pour l'année scolaire 2025/26

Mme Meyer s'inquiète de la baisse de 0,25 postes d'assistants d'éducation à un moment où le besoin d'encadrement se fait particulièrement sentir.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

III - Vie financière

1 – Contrats et conventions

- Avenant au contrat d'assurance multirisque MAIF

L'avenant au contrat MAIF porte sur les émeutes et mouvements sociaux (le prix de cet avenant n'a pas été communiqué à l'établissement).

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Avenant au contrat téléphonique NETCOM

Cet avenant permet d'augmenter le nombre de lignes de sorties depuis le standard. Cela fait augmenter le prix à 228 euros HT au lieu de 180 euros HT par mois.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Contrat de collecte et traitement des matières : huiles alimentaires : entreprise Refood

M.Audebert demande pourquoi est-il nécessaire de payer une entreprise.
Mme Lamongie précise qu'elle a cherché des alternatives gratuites, en vain. Le coût reste faible : 250 euros par tonne et 86 euros par passage.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Accréditation ERASMUS

Renouvellement de la demande de financement dans le cadre de l'appel à propositions 2025 du programme Erasmus+ au titre de l'action Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire du 1er juin 2025 au 31 août 2026.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

2 – D.B.M.

- Prélèvement sur fonds de roulement proposé : 54 000€
  6 000€ pour l'achat de manuels scolaires pour les 1ères STMG

F. Boury demande si la région continuera de financer les manuels papier.
D. Lamongie répond qu'à ce jour la région alimente le rassortiment des manuels. Elle a fait une demande auprès de la région pour demander la prise en charge de ces 6 000 euros.
M. Philips et M. Tribollet pensent que le support papier reste un outil pertinent pour travailler chez soi.

31 200€ pour abonder la ligne « ALO – VIAB – Electricité »
16 800€ pour abonder la ligne « SRH – VIAB – Electricité »

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

3 – Dons

- Don de la FCPE pour un montant de **1 800 euros** dans le cadre du voyage à PARIS pour les élèves de spécialité HDA de classes de 1ères et Terminales qui a eu lieu du 10 au 14 mars 2025

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Don de la FCPE pour un montant de 1 800 euros dans le cadre du voyage à NUREMBERG – Allemagne pour les élèves de terminales ABIBAC – LV1 – LV2 qui aura lieu du 7 au 12 décembre 2025

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- DON de l'association FUTUROVENTE d'un montant de **1 789.40 euros** pour le voyage des étudiants de BTS NDRC 2ème année à PARIS du 1er avril au 3 avril 2025

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

M. Boury précise que ces dons révèlent un problème de fond : le service public donne de moins en moins de moyens pour financer les voyages pédagogiques.

4 - Participation des familles aux différents spectacles et ateliers en théâtre et histoire des arts Durant l'année scolaire 2025/26

Histoire des arts : 40 € / famille pour des ateliers, stages, spectacles, sorties
Concerne les élèves en : 2nde option HDA et Enseignement de spécialité en 1ère et terminale

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

Théâtre : 60 €/ famille pour un abonnement de 8 à 10 spectacles au TAP et au META
Concerne les élèves en : option 2nde et Enseignement de spécialité en 1ère et terminale

Mme Philips précise que la subvention DRAC couvrait auparavant l'option théâtre et la spécialité théâtre. La DRAC a décidé de ne plus subventionner l'option en seconde. L'écart entre le coût des sorties et le prix demandé par les familles sera assuré par le rectorat (pour un montant de 1 800 euros).
En HDA il n'y a pas de subvention DRAC ce qui explique aussi la hausse du prix de 10 euros demandée aux familles.

M. Tribollet demande si le Pass Culture va être réactivé. Mme Philips précise qu'il a été suspendu et non annulé. Mais ce qui restait des demandes ne peut actuellement pas être réutilisé car le ministère n'a rien décidé, ce qui met en difficulté des sorties et voyages (voir plus loin pour le séjour à Briançon).

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

5 – Voyages et sorties scolaires

- Diminution du coût du voyage à Paris – élèves de spécialité HDA 1ère et Terminale du 10 au 14 mars 2025. Coût initial : 424 € par élève voté en Conseil d'Administration du 07-11-2024 – acte n°2-11 (51 élèves)

Suite à la subvention de la Région d'un montant de 1 020.00 € et d'un don de la FCPE d'un montant de 1 800.00 €, la réduction du coût du voyage sera de **66.32 € par élève** :
Coût définitif du voyage à Paris par élève **: 357.68 €**

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Diminution du coût du voyage en Italie – élèves d'Italiens LVA et LVB du 6 au 10 avril 2025 Coût initial : 460 € par élève voté en Conseil d'Administration du 07-11-2024 – acte n°2-10 (54 élèves). Suite à la subvention de la Région d'un montant de 1 080.00 €, la réduction du coût du voyage sera de **20.34 € par élève** :
  Coût définitif du voyage à Paris par élève : 439.66 €

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Bilan du coût du voyage dans les Landes – élèves Term. STMG1 et STMG2 du 9 au 11 avril 2025
  Coût initial : 284,25 € par élève voté en Conseil d'Administration du 28-11-2024 (49 élèves) :
  Après validation des dépenses réelles, le coût par élève est de 283,23€ soit une diminution de 1,02€
  Selon la charte des voyages validée en CA de novembre 2023, article 10 : « Reliquat inférieur ou égal à 8 €/participant conservé par l'établissement après accord de la famille ou absence de réponse supérieure à 3 mois ».

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Bilan du coût du séjour à PARIS – élèves TG6 du 12 au 13 mars 2025
  Coût initial : 154 € par élève voté en Conseil d'Administration du 10/02/2025 (34 élèves) :
  Après validation des dépenses réelles, le coût par élève est de 150,29€ soit une diminution de 3,71€
  Selon la charte des voyages validée en CA de novembre 2023, article 10 : « Reliquat inférieur ou égal à 8 €/participant conservé par l'établissement après accord de la famille ou absence de réponse supérieure à 3 mois ».

- Mobilité à BARCELONE (Espagne) dans le cadre d'ERASMUS du 28/09 au 5/10/25 pour 12 élèves de 1ère et terminale - Participation des familles (12 élèves) : 70 € (pour couvrir les frais liés aux sorties culturelles).

Dépenses :

Visite de El palau Güell + audioguide (12 €)	12*12 €	144,00 €
Visite El poble Espanol (entrée + audiguide)	12*13 €	156,00 €
Visite Sagrada Familia (2,50 €)	12*2,50 €	30,00 €
Visite Parque Güell (22 €)	12*22 €	264,00 €
Atelier céramique Talle Trancadis (20 €)	12*20 €	240,00 €
Divers		6,00 €
TOTAL DEPENSES		**840,00 €**

Recettes :

Participation familles (**12 élèves * 70 €)**	840,00€
TOTAL RECETTES	840,00€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

- Modification budget : Voyage à Briançon : A la recherche d'un océan disparu… dans les Alpes !
Objectifs : Mener un travail d'investigation sur le terrain afin d'aborder l'ensemble des notions de géologie du cycle terminal de lycée : structure du globe, composition et dynamique de la Terre (caractéristiques de la lithosphère continentale, tectonique des plaques : formation et disparition des océans, formation et disparition d'une chaîne de montagnes).
Sensibiliser les élèves à un environnement, une biodiversité et un patrimoine géologique exceptionnels à préserver dans une démarche de développement durable
Susciter une motivation et une attirance pour les études scientifiques par un travail de terrain.
Créer un climat de travail agréable et des relations de confiance entre élèves et profs pour l'année de Terminale.
BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET
DÉPENSES
Transport : Poitiers-Briançon-Poitiers et Trajets sur place : 10 740 €
Hébergement + Restauration + Visites, billetterie : Pensions complètes + Guides géologiques, visites de terrain par le CBGA (Centre Briançonnais de Géologie Alpine)
11 388 € + Repas chauffeur 160.00 €
Autres dépenses : 300 €
TOTAL 22 588.00 €
RECETTES :
Participation lycée : 1 780.00 €
Participation des familles **(soit 289 € /élève)** 20 808.00 € (au lieu de 258€ / élève CA du 28/11/24)

TOTAL 22 588.00 €

Mme Falaise : Lors du CA du 28/11/24, le budget avait été voté avec un nombre d'élèves surestimé. Le coût tient compte du pass culture, il faudra peut-être le revoir suivant la décision du ministère. La participation des familles est augmentée car il y a moins d'élèves qui y participeraient (72 à ce jour).
M. Audebert précise que la demande de dons faite auprès de la FCPE doit être discutée en amont.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

Pour information

CANOE-KAYAK - CHAMPIONNAT de France – VAIRES sur MARNE 19 au 21 Mai 2025 (5 élèves)
Budget : 1 158€
Dépenses : Hébergement élèves 470€, hébergement profs 188€, transport 500€
Recettes : Participation familles (40€ par élèves) 200€, Association sportive du lycée 270€, UNSS Régionale 500€ et participation du lycée 188€

5 – Affectation des logements de fonctions

Mme Lamongie présente l'attribution des 8 logements de fonction à la rentrée 2025.

Le tarif de 150 euros est toujours d'actualité pour les assistants de langues (même si ce prix, lorsqu'il n'y a qu'un assistant de langues, ne couvre pas la totalité des frais d'électricité, eau...)

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

IV – Questions diverses

1- Mme Philips lit un courrier transmis par M. Audebert, rédigé par un collectif de parents inquiets pour la section sportive handball
Ils ont lancé un recours contre le refus des affectations hors secteur pour les affectations à la section sportive alors que leurs enfants ont passé les tests auprès du comité départemental de handball. Ils demandent une nouvelle étude des dérogations.
Mme Philips précise qu'elle n'est pas responsable des affectations. Elle avait alerté le comité en ce sens mais celui-ci a voulu conserver les tests de recrutement. Actuellement c'est le Comité de la Vienne de Handball qui assume le financement.
Or, une nouvelle circulaire a transformé la section sportive en section sportive scolaire, non pas sur sélection mais ouverte à tous. On peut penser que le comité, qui cherche plutôt à recruter de bons joueurs, ne voudra plus financer ces sections sportives scolaires, ce qui met en péril la survie de la section sportive handball au lycée.

Mme Pagenot précise que c'est regrettable car cela a constitué depuis longtemps un élément de l'identité du lycée.

2 - Mme Meyer demande des précisions quant à l'intrusion « 30-18 » qui a créé un climat d'angoisse parmi certains collègues et élèves.
Mme Philips précise qu'après enquête, il n'y a pas de conclusion claire en l'état actuel.
Mme Manoir rajoute que ces tags ont eu lieu également dans des communes aux alentours.
Les professeurs demandent à être mieux informés sur le suivi de cette affaire pour ne pas rester sur des rumeurs.

3- M. Tribollet à propos du self : il demande à ce que les élèves qui bénéficient d'un 1/3 temps, puissent déjeuner tardivement et demande également que les quantités dans les assiettes puissent être augmentées.
M. Lamongie précise qu'il ne faut pas hésiter à demander un surplus auprès des personnels de restauration et que les personnels de restauration avaient été avertis en amont de l'existence de ces 1/3 temps.

4- M. Tribollet demande une plus grande rigueur sur le caractère non-fumeur des abords du lycée car la passerelle et l'entrée sont souvent occupés par des élèves et personnels fumeurs.
Une discussion s'engage sur le tabac aux abords de l'établissement et de la difficulté à faire respecter la loi (qui est du ressort de la police et pas exclusivement de l'établissement, surtout en dehors de celui-ci).
5- Mme Meyer insiste sur la nécessité d'accompagnement des étudiants et des personnels de BTS banque suite à l'exclusion de 5 étudiants et au décès d'un autre étudiant en fin d'année.

La séance est levée à 19h30